

*Séance du 20 février 1935*

Présidence de M. le Comte J. de Breda

*Membres présents* : MM. Henry d'Aulnois, Bouzard, Barberie, Cte et Ctesse de Breda, Carpentier, Cotentin, Dorival, Harbulot, Hamon, Martel, Mestre, Cte de Montbas, Muller, Panthou, M<sup>me</sup> Renaud, Colonel Sutterlin, M<sup>me</sup> Sutterlin, abbé Toillon.

*Absents excusés* : MM. Julien Riche, Ctesse de Thanberg, Fournier Sar'ovèze, Wattellier.

*Publications reçues*

Forvånnen, 1934.  
Revue du Maine, T. XIV, 4<sup>e</sup> livr.  
Bulletin de l'Association française pour l'avancement des sciences.  
Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.  
Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et belles Lettres de Dijon, année 1933.

*Procès-verbal de la dernière séance*

Ce procès-verbal est adopté avec la mention du don de M. Robert Millet de deux poteries d'argile trouvées dans une troisième cave, place du Change en 1934.

\*

\*\*

*Le Saint-Suaire de Compiègne*

par M. COTENTIN

Charles le Chauve qui n'eut pas Aix-la-Chapelle dans sa part d'héritage, voulut, à l'exemple de son aïeul Charlemagne, avoir une chapelle dédiée à la Sainte Vierge dans l'un de ses palais et c'est Compiègne qu'il choisit pour réaliser son pieux dessein. Le 5 mai 877, le pape Jean VIII, entouré de 72 évêques consacra solennellement la basilique de Sainte-Marie au monastère de Compiègne qui, plus tard, à la réception des reliques de Saint Corneille et de Saint Cyprien devint l'abbaye de Saint-Corneille.

C'est à cette basilique que Charles le

Chauve confia la garde du Saint-Suaire. Et si l'on s'en rapporte à la tradition (de l'église de Cornélümünster, ancienne église abbatiale à 12 kilomètres d'Aix-la-Chapelle, Charles le Chauve n'aurait pas apporté à Compiègne le Saint-Suaire tout entier, il l'aurait partagé en deux et n'en aurait donné à Saint-Corneille que la moitié. Les dimensions et la coupure du saint linceul que l'on vénère à Cornélümünster sembleraient autoriser cette supposition. La translation de cette sainte relique de Cornélümünster à l'abbaye de Saint-Corneille eut lieu en grande pompe.

A l'approche du cortège, le clergé et les habitants allèrent à une demi-lieue de la ville recevoir le Saint-Suaire. Lorsque la précieuse relique fut apportée en France, la famine qui était générale cessa miraculeusement et il se fit un autre signalé miracle à l'endroit où fut déposée cette précieuse relique avant d'être remise entre les mains du clergé de Compiègne. En mémoire de cet événement, dit Dom Langellé, on éleva une croix en ce lieu et une chapelle qui fut appelée du Saint-Signe. Pendant les 800 ans que le Saint-Suaire est resté à Compiègne, on a conservé la mémoire de cette faveur par une procession dans laquelle on a toujours porté la Sainte Relique à la chapelle du Saint-Signe le mercredi d'après Pâques. Actuellement sur l'emplacement de la chapelle est une habitation de garde-forestier qui continue de s'appeler la Croix du Saint-Signe.

Le Saint-Suaire avait établi la réputation de l'abbaye de Saint-Corneille dans le monde entier ; aussi lorsque au mois de septembre 1150 les chanoines de Saint-Corneille furent remplacés par des moines Bénédictins, ils voulurent emporter le très précieux Saint-Suaire, mais les habitants de la ville s'y opposèrent avec acharnement, ce qui montre bien l'importance que tous attachaient à la possession de cet inestimable trésor.

Le vaisseau d'ivoire dans lequel se trouvait

le Saint-Suaire au moment de son arrivée à Compiègne fut remplacé deux cents ans plus tard par un autre très riche, don de Mathilde, reine d'Angleterre, femme de Guillaume le Conquérant. Dom Bertheau nous dit que cette châsse était un merveilleux travail que rehaussaient l'or, les perles et les pierres précieuses. La translation s'en fit le troisième dimanche de carême de l'an 1082 avec le concours de plusieurs évêques et en présence de nombreux fidèles qui s'étaient préparés à cette solennité par trois jours de jeûne. Quelques années plus tard, Louis le Gros, dans une charte, rappelle que ses prédécesseurs ont toujours eu pour Compiègne une affection toute particulière à cause de la dignité de son insigne relique et à raison des nombreuses faveurs qu'elle procure.

Par une bulle donnée à Rome, le 16 juin 1194, le pape Célestin III accorde 20 jours d'indulgence aux pèlerins qui, à la Mi-Carême se rendront à l'église de Saint-Corneille pour y vénérer le Saint-Suaire.

Il s'est fait plusieurs reconnaissances de cette Sainte Relique de la Passion, celle du 21 octobre 1516 fut particulièrement solennelle, elle eut lieu à la demande du roi François 1<sup>er</sup> qui, par une charte datée de Fontainebleau, en août 1519, permit d'exposer le Saint-Suaire deux fois l'an : le dimanche de Lœtare et le jour de la dédicace de Saint-Corneille, le 5 mai. Cette exposition n'avait pas eu lieu depuis plus de quatre siècles. Par une autre charte donnée à Paris, le 23 juillet 1601, Henri IV renouvela cette autorisation. En 1628, le 15 août, on ouvrit la châsse en présence des Bénédictins réformés de la congrégation de Saint-Maur.

Il est regrettable que depuis la Révolution l'on n'ait jamais su exactement ce que devint cette sainte relique, vénérée à Compiègne pendant de si nombreuses années.

Au commencement du siècle dernier les fidèles avaient encore une grande dévotion

au Saint-Suaire; plusieurs prières et cantiques furent composés en son honneur et dans un livret édité à Epinal, on trouve un cantique d'un soldat, délivré de ses ennemis par le Saint-Suaire, assez curieux, mais écrit en bien mauvais vers.

\*\*

*Ordre du jour* de la prochaine séance, qui aura lieu le 20 mars 1935, à 2 heures précises à l'Hôtel de Ville de Compiègne :

M. HÉMERY : Les Sarcophages de Bouquy.

M. FONTAINE : Les Normands dans l'Oise (suite).

M. BOUZARD : Au sujet de la borne de la « Cousture » Charlemagne.